

DEC210731DR12

Décision portant cessation de fonctions de M. Romain BASTIEN assistant de prévention (AP) au sein de l'UMS3514 intitulée Stella Mare

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151620DR12 du 16 décembre 2015 portant nomination de M. Romain BASTIEN aux fonctions d'AP,

DECIDE:

Article 1er:

Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées M. Romain BASTIEN dans l'unité du CNRS n°UMS3514, à compter du 1er mars 2021.

Article 2:

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Biguglia, le 09/02/2021

Le directeur de l'unité M. Antoine AIELLO

Visa de la déléguée régionale du CNRS M. Ghislaine GIBELLO

Visa du Président de l'Université de Corse Pasquale Paoli M. Dominique FEDERICI